

Séance ordinaire du 6 mai 2013

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce sixième jour du mois de mai deux mille treize à dix-neuf heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Anne Ladouceur, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert Maranda, Michel Patry, Simon Théberge et Michel Turner formant quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Roy Marinelli.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

---

## **CV-2013-03-63**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 mai 2013, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 10.4, 14.1 et 17.7 intitulées :

#### **« Infrastructures**

Contrat de service à intervenir avec Société en commandite gaz métro  
Réf. : INF-GEN-2013-040 »

#### **« Communications**

Plan directeur de signalétique municipale  
Réf. : COM-2013-004 »

#### **« Développement**

Plan d'action pour le projet de Centre d'exploration en science, technologie et innovation et financement afférent  
Réf. : DEV-2013-103 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

#### **« Infrastructures**

Modification de la résolution CV-2012-07-31 « Entente de collaboration à intervenir avec le ministre des Transports du Québec concernant la construction du lien G (prolongement de la rue de la Concorde, secteur Saint-Romuald) et le réaménagement des bretelles de la sortie 314 de l'autoroute Jean-Lesage Ouest (secteur Saint-Romuald) »  
Réf. : INF-GEN-2013-043 »

#### **« Développement**

Modification de la résolution CV-2012-10-90 « Promesses de vente du lot 2 284 935 du cadastre du Québec (secteur Saint-Rédempteur) »  
Réf. : DEV-2013-130 »

#### **« Avis de motion**

Avis de motion d'un règlement sur la création d'une réserve pour l'affectation du montant à pourvoir dans le futur – Mesure d'allègement crise financière 2008  
Réf. : FSA-TRE-2013-015 »

#### **« Finances et services administratifs**

Affectation de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté à certaines

réserves financières  
Réf. : FSA-2013-016 »

« **Avis de motion**

Avis de motion d'un règlement sur l'augmentation du fonds de roulement  
Réf. : FSA-2013-016 »

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-03-64**

**Période de questions**

Environ 60 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose une pétition relativement au secteur Roc pointe.

---

**CV-2013-03-65**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2013 et de la séance extraordinaire du 29 avril 2013**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 15 avril 2013 et de la séance extraordinaire du 29 avril 2013.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-03-66**

**Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 8, 9, 15 et 23 avril 2013**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 8, 9, 15 et 23 avril 2013 est déposé.

---

**CV-2013-03-67**

**Choix de candidature pour le mandat qualifiant de chef du Service du développement commercial, du tourisme et de la promotion**

Réf. : [RH-2013-027](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier  
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De retenir la candidature de Sylvain Raymond pour le mandat qualifiant de

chef du Service du développement commercial, du tourisme et de la promotion, aux conditions indiquées à la lettre d'entente à intervenir annexée à la fiche de prise de décision RH-2013-027 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette lettre d'entente.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-68**

##### **Fin du lien d'emploi d'un membre du personnel**

Réf. : [RH-2013-026](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De mettre fin au lien d'emploi d'un membre du personnel pour des motifs administratifs, en date de la présente résolution et de procéder à la fermeture administrative de son dossier.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-69**

##### **Dépôt du rapport de suivi des actions 2012 ainsi que du plan d'action 2013 des comités et commissions de la Ville**

Réf. : [DG-2013-044](#)

Les rapports des suivis aux plans d'actions 2012 des différents comités et commissions de la Ville, ainsi que les plans d'actions 2013 de ces derniers sont déposés à titre d'information.

#### **CV-2013-03-70**

##### **Aide financière à Les chevaliers de Colomb du conseil de Charny, no. 6852**

Réf. : [DG-2013-056](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry  
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'accorder à l'organisme de la communauté suivant l'aide financière indiquée afin de maintenir ses activités auprès de la population lévisienne :

- Les chevaliers de Colomb du conseil de Charny, no. 6852                      3 000 \$

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-71**

##### **Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités au bénéfice d'organismes de la communauté**

Réf. : [DG-2013-057](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'autoriser le membre du conseil de la Ville Serge Côté à participer à l'activité organisée au bénéfice de Les chevaliers de Colomb cardinal Louis-Nazaire Bégin, numéro 1 034 qui aura lieu le 15 juin 2013 à Saint-Michel-de-Bellechasse et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Janet Jones et Michel Turner intéressés à participer à l'activité organisée au bénéfice de Les amis du juvénat inc. qui aura lieu le 15 août 2013 à Saint-Michel-de-Bellechasse et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2013-03-72**

#### **Aide financière à Productions artistiques scène plus**

Réf. : [DG-2013-059](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'accorder une aide financière de 3 400 \$ à Productions artistiques scène plus pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2013-03-73**

#### **Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation aux assises franco-québécoises de la coopération décentralisée**

Réf. : [DG-2013-061](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle  
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Guy Dumoulin et Robert Maranda à participer aux assises franco-québécoises de la coopération décentralisée organisées par la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches qui se tiendront les 26, 27 et 28 mai 2013 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2013-03-74**

#### **Avis de contamination concernant les lots 2 434 489 et 2 434 901 du cadastre du Québec (secteur de la Traverse, secteur Lévis)**

Réf. : [ENV-2013-022](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer les avis de contamination concernant les lots 2 434 489 et 2 434 901 du cadastre du Québec et d'assumer les frais relatifs à l'inscription de ces avis au registre foncier.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-75**

##### **Engagement à l'égard des travaux de stabilisation de la rive du secteur de la marina (secteur Saint-Romuald) et décret des travaux**

Réf. : [ENV-2013-021](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

De confirmer l'engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, lorsque les travaux de stabilisation de la rive du secteur de la marina (secteur Saint-Romuald) seront terminés, une attestation quant à leur conformité à l'autorisation accordée.

De décréter les travaux de stabilisation de la berge dans le secteur Saint-Romuald, tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision ENV-2013-021, lesquels travaux étant financés par la résolution CE-2013-04-62.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-76**

##### **Attribution de contrats pour le traçage de lignes de rues**

Réf. : [INF-TP-2013-016](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'attribuer les contrats de traçage de lignes de rues (appel d'offres 2013-50-17) de la façon suivante :

- ✓ section A, lignage longitudinal, à Lignco sigma inc., d'une durée maximale de trois ans, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 150 649 \$, pour la première année du contrat, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission;
- ✓ la section B, lignage manuel, à Lignco sigma inc., d'une durée maximale de trois ans, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 114 064,50 \$, pour la première année du contrat, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-03-77**

**Financement afférent de projets du Service des travaux publics**

Réf. : [INF-TP-2013-006](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De financer la dépense relative à des projets du Service des travaux publics décrits à la fiche de prise de décision INF-TP-2013-006, au montant maximal de 133 100 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-03-78**

**Demande d'appui à l'Union des municipalités du Québec pour un amendement législatif en matière de relation du travail dans le domaine de la construction applicable à la Ville**

Réf. : [INF-2013-020](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De demander l'appui de l'Union des municipalités du Québec afin de requérir du gouvernement du Québec un amendement législatif visant à inclure les municipalités au paragraphe 8 de l'article 19 de *la Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main d'œuvre* pour leur permettre de réaliser des travaux sur leurs bâtiments avec les mêmes pouvoirs en ce domaine que les commissions scolaires et les établissements publics du réseau de la santé, ainsi que demander l'appui des municipalités québécoises à cette démarche.

Adoptée à l'unanimité

---

Le conseiller Mario Fortier divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

---

**CV-2013-03-79**

**Décret de travaux, attribution de contrats de réfection de pavage 2013, trottoirs et bordures 2013 ainsi que scellement de fissures 2013 à 2015 et financement afférent**

Réf. : [INF-GEN-2013-046](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De financer la dépense relative aux travaux de pavage de certaines voies publiques, routes accès aux sablières et carrières concernant les articles 2 et 2A de l'annexe 1 de la fiche de prise de décision INF-GEN-2013-046 au montant maximal de 379 000 \$ à même le fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

D'autoriser la réfection de divers travaux de voirie par le Service des travaux publics, cette dépense pour la main-d'œuvre temporaire étant financée à même le règlement RV-2012-11-59, tels qu'ils sont décrits à cette fiche de prise de décision.

D'attribuer les contrats suivants et de décréter l'ensemble des travaux, tels qu'ils sont décrits à l'annexe 1 de cette fiche de prise de décision incluant les travaux de scellements de fissures 2013 :

- pavage et resurfaçage 2013, partie A (appel d'offres 2013-50-01) à Construction B.M.L. division Sintra inc., aux prix unitaires mentionnés à sa soumission, en augmentant de 6,56 % les quantités de la partie A, pour une dépense totale estimée à 3 247 445,75 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission;
- réfection des trottoirs et bordures 2013, partie A, option A (appel d'offres 2013-50-02) à Terrassement Portuguais inc., aux prix unitaires mentionnés à sa soumission, en augmentant de 5,89% des quantités de la partie A, option A, pour une dépense totale estimée à 1 078 748,94 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission;
- réfection des trottoirs et bordures 2013, partie B (appel d'offres 2013-50-02) à G.P.C. Excavation inc., aux prix unitaires mentionnés à sa soumission, pour une dépense totale estimée à 661 780 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission;
- scellement de fissures sans fraisage 2013 à 2015 (appel d'offres 2013-50-03), à Scellements J.F. inc., aux prix unitaires mentionnés à sa soumission, en augmentant de 14,91% les quantités du contrat au total des trois années, pour une dépense totale estimée à 272 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à la majorité

### **CV-2013-03-80**

#### **Attribution du contrat de balancement des réseaux d'aqueduc, rinçage unidirectionnel et temps de séjour**

Réf. : [INF-GEN-2013-047](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Serge Côté



D'attribuer le contrat de services professionnels pour le balancement des réseaux d'aqueduc, rinçage unidirectionnel et temps de séjour (appel d'offres 2013-55-24) à SNC-Lavalin inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 132 135 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2013-03-81**

#### **Attribution d'un contrat pour le service de signaleurs**

Réf. : [INF-TP-2013-022](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'attribuer le contrat pour la fourniture du service de signaleurs dans l'arrondissement de Desjardins (appel d'offres 2013-50-22) à Groupe de sécurité garda s.e.n.c., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 152 290 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

---

Le conseiller Mario Fortier divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

---

### **CV-2013-03-82**

#### **Attribution du contrat pour la fourniture de béton bitumineux pour la période estivale 2013**

Réf. : [INF-TP-2013-020](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'attribuer le contrat pour la fourniture de béton bitumineux pour la période estivale 2013 (appel d'offres 2013-50-07) à Construction B.M.L., division de Sintra inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 423 920 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à la majorité

---

**CV-2013-03-83****Crédits additionnels pour des frais de formation dans le cadre du programme ACCES-alcool**Réf. : [POL-2013-014](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin  
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'affecter les sommes reçues du ministère de la Sécurité publique en remboursement des frais de formation pour le programme ACCES-alcool au poste de revenus 1-01-231-21-010 et d'accorder des crédits additionnels du même montant au poste de dépenses 1-02-162-04-454.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-03-84****Stationnement temporaire sur la rue de la Rotonde et de la Jonction (secteur Charny)**Réf. : [POL-2013-018](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser le stationnement temporairement sur les rues de la Rotonde et de la Jonction (secteur Charny) le 13 mai 2013 aux fins de l'inauguration des installations de la chaudière à biomasse à l'usine de Sanimax inc. située dans ce secteur.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-03-85****Politique municipale de sécurité civile**Réf. : [INC-2013-010](#) et [INC-2013-014](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter la politique municipale de sécurité civile, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INC-2013-014.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-03-86****Nomination d'un coordonnateur municipal conformément à la politique municipale en sécurité civile**Réf. : [INC-2013-013](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De nommer le directeur général à titre de coordonnateur municipal et le directeur général adjoint ou la directrice générale adjointe – développement durable, à titre de coordonnateur ou coordonnatrice municipal substitut, conformément à la politique municipale en sécurité civile.

Adoptée à l'unanimité

### CV-2013-03-87

#### Aide financière à des organismes de la communauté

Réf. : [DVC-2013-006](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

|   |           |
|---|-----------|
| ▪ Association des personnes handicapées de Lévis inc.           | 2 640 \$  |
| ▪ Centre aide et prévention jeunesse de Lévis                   | 3 878 \$  |
| ▪ Amalgame MDJ Ouest  | 2 683 \$  |
| ▪ Groupe scout de Saint-Étienne (district Rive-Sud/Beauce) inc. | 1 304 \$  |
| ▪ Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome                     | 2 264 \$  |
| ▪ Club de ski de fond de St-Jean-Chrysostome inc.               | 16 014 \$ |
| ▪ Le groupe Déziel inc.   | 2 959 \$  |
| ▪ Centre socio-culturel et sportif St-Étienne inc.              | 28 212 \$ |
| ▪ Travail jeunesse  | 4 716 \$  |
| ▪ La société grand village inc.                                 | 8 648 \$  |
| ▪ Le patro de Lévis inc.  | 23 877 \$ |
| ▪ Le service d'entraide de Charny inc.                          | 1 193 \$  |
| ▪ Service d'entraide de St-Romuald inc.                         | 2 187 \$  |
| ▪ La maison des jeunes de St-Jean-Chrysostome inc.              | 1 076 \$  |
| ▪ L'adoberge Chaudière-Appalaches                               | 1 170 \$  |
| ▪ Atelier occupationnel Rive-Sud inc.                           | 1 051 \$  |
| ▪ La jonction pour elle inc.                                    | 1 166 \$  |
| ▪ Alliance-jeunesse Chutes-de-la-Chaudière                      | 9 186 \$  |
| ▪ Maison natale de Louis Fréchette                              | 1 295 \$  |

Adoptée à l'unanimité

### CV-2013-03-88

#### Aide financière à des organismes de la communauté

Réf. : [DVC-ART-2013-020](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévus à l'annexe 1 de cette fiche de prise de décision, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

- Corporation du patrimoine religieux et touristique lévisien 2000 \$

|   |          |
|---|----------|
| • Diffusion culturelle de Lévis           | 5 000 \$ |
| • Espace jeunesse espéranto               | 3 500 \$ |
| • Festival jazz etcetera Lévis            | 5 000 \$ |
| • Maison natale de Louis Fréchette        | 6 000 \$ |
| • Regart, centre d'artistes en art actuel | 3 500 \$ |
| • Revitalisation village Saint-Nicolas    | 3 000 \$ |
| • Société d'histoire régionale de Lévis   | 5 000 \$ |

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2013-03-89**

#### **Attribution du contrat pour la fourniture du service d'impression et la préparation postale du journal municipal Lévis'informe**

Réf. : [COM-2013-005](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'attribuer le contrat pour la fourniture du service d'impression et la préparation postale du journal municipal LÉVIS'informe (appel d'offres 2013-50-18) à Les presses du fleuve inc., pour une période de trois ans, de 2013 à 2015, pour une impression de huit éditions par année, pour une dépense estimée à 249 997,88 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2013-03-90**

#### **Dépôt du rapport financier pour l'année 2012 et des rapports (audits) du vérificateur général et du vérificateur externe (auditeur indépendant)**

Réf. : [FSA-TRE-2013-012](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De prendre acte du rapport financier consolidé dressé par le trésorier pour l'année 2012 ainsi que des rapports de vérification (audits) du vérificateur externe (auditeur indépendant) des états financiers de la Ville, des comptes relatifs au vérificateur général et des rapports de vérification (audits) du vérificateur général des états financiers de la Ville et de l'état établissant le taux global de taxation, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision FSA-TRE-2013-012.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2013-03-91**

#### **Financement de la dépense relative à l'augmentation du budget de temps**

**supplémentaire du Service de l'évaluation**Réf. : [FSA-EVA-2013-002](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De financer la dépense relative à l'augmentation du budget de temps supplémentaire du Service de l'évaluation au montant maximal de 46 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-03-92****Désignation de représentants de l'employeur au comité de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190)**Réf. : [FSA-TRE-2013-013](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De désigner les membres du conseil de la Ville Robert Maranda et Michel Turner rétroactivement au 21 décembre 2012, ainsi que Marc Duchesne, Francine Melançon et Brigitte Vachon à titre de représentants de l'employeur au comité de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190) pour un mandat de trois ans.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-03-93****Demande visant la délivrance d'une autorisation pour l'ajout de conduites pluviales et l'aménagement de deux bassins de rétention secs dans le cadre du projet de désaxage de l'autoroute Jean-Lesage-Est**Réf. : [URBA-2013-035](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De ne pas s'objecter à la demande d'autorisation présentée par le ministère des Transports du Québec au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, pour la réalisation sur les lots 2 153 974, 2 155 131, 2 157 918, 2 158 899, 2 159 397, 2 159 400, 2 159 404, 2 602 088 et 5 088 854 du cadastre du Québec, de son projet numéro 154-11-1314, relatif au désaxage de l'autoroute Jean-Lesage Est, comprenant l'ajout de conduites pluviales et l'aménagement de deux bassins de rétention secs, et d'autoriser la greffière à signer le certificat prévu à l'article 32.3 de la loi à l'égard de cette demande.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-03-94**

**Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture des lots 2 849 032 et 2 849 034 du cadastre du Québec (chemin de la Savane, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)**

Réf. : [URBA-2013-036](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, plus précisément de poursuivre l'exploitation, sur la partie restante, d'une sablière sur les lots 2 849 032 et 2 849 034 du cadastre du Québec, d'une superficie de 34,8 hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

D'indiquer à cette commission qu'il s'agit de l'espace disponible le plus approprié compte tenu de la finalité de cette demande.

Adoptée à l'unanimité

[annexe](#)

---

**CV-2013-03-95**

**Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'aliénation des lots 1 964 856 et 1 964 883 du cadastre du Québec (chemin Filteau, secteur Saint-Nicolas)**

Réf. : [URBA-2013-037](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation des lots 1 964 856 et 1 964 883 du cadastre du Québec, d'une superficie de 36 875,6 m<sup>2</sup>, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

D'indiquer à cette commission qu'il s'agit de l'espace disponible le plus approprié compte tenu de la finalité de cette demande.

Adoptée à l'unanimité

[annexe](#)

---

**CV-2013-03-96**

**Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour lotir les lots 2 059 626 et 2 059 745 du cadastre du Québec (chemin Ville-Marie, secteur Pintendre)**

Réf. : [URBA-2013-038](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey  
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour lotir les lots 2 059 626 et 2 059 745 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

D'indiquer à cette commission qu'il s'agit de l'espace disponible le plus approprié compte tenu de la finalité de cette demande.

Adoptée à l'unanimité

[annexe](#)

---

### CV-2013-03-97

**Demande visant la délivrance d'une autorisation pour l'aménagement d'une nouvelle rue, le prolongement d'un réseau d'eau potable, d'un réseau d'égout sanitaire, d'un réseau d'égout pluvial ainsi que deux branchements de services dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle gare fluviale et du réaménagement du secteur de la Traverse à la Société des traversiers du Québec**

Réf. : [URBA-2013-041](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De ne pas s'objecter à la demande présentée par la Société des traversiers du Québec au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, pour la réalisation sur les lots 2 434 483, 2 434 487, 2 434 489, 2 434 490, 2 434 897, 2 660 446, 4 769 363 et 4 769 364 du cadastre du Québec, de son projet comprenant une nouvelle rue, le prolongement d'un réseau d'eau potable, d'un réseau d'égout sanitaire, d'un réseau d'égout pluvial ainsi que deux branchements de services dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle gare fluviale et du réaménagement du secteur de la Traverse, et en conséquence d'autoriser la greffière à signer le certificat prévu à l'article 32.3 de la loi à l'égard de cette demande.

Adoptée à l'unanimité

---

### CV-2013-03-98

**Régularisation du titre de propriété de l'avenue de la Chaudière, de l'avenue Robitaille et de la rue Labonté (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)**

Réf. : [DEV-2013-070](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'approuver la description technique des lots 2 384 536, 2 384 486, 2 384 487, 2 384 469 et 2 384 470 du cadastre du Québec préparée par Alain Carrier, arpenteur-géomètre, minute 7 722, correspondant à l'assiette de

l'avenue de la Chaudière, de l'avenue Robitaille et de la rue Labonté (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le premier alinéa de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales*, et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au quatrième alinéa de cet article.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-03-99**

##### **Vente d'une partie du lot 4 888 548 du cadastre du Québec à Gestion Dany Lévesque inc. (Parc industriel Bernières)**

Réf. : [DEV-2013-096](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De vendre à Gestion Dany Lévesque inc. une partie du lot 4 888 548 du cadastre du Québec d'une superficie approximative de 2 084,1 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2013-096, au prix de 27,986167 \$ le mètre carré, plus taxes si applicables, pour un revenu estimé à 58 325,97 \$, plus taxes si applicables, et aux conditions apparaissant à l'offre d'achat annexée à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreuse, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet et d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-04-00**

##### **Abrogation de la résolution CV-2011-09-67 « Vente d'une partie du lot 4 803 803 du cadastre du Québec à 9026-5117 Québec inc. et d'une autre partie de ce lot à Gestion T.R.I inc. (Parc industriel Bernières) »**

Réf. : [DEV-2013-108](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'abroger la résolution CV-2011-09-67 « Vente d'une partie du lot 4 803 803 du cadastre du Québec à 9026-5117 Québec inc. et d'une autre partie de ce lot à Gestion T.R.I inc. (Parc industriel Bernières) ».

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-04-01**

**Bail à intervenir avec 9131-8048 Québec inc. pour la location d'espaces de stationnement dans le secteur Lévis et modification de la résolution CV-2012-11-27 « Bail à intervenir avec 9131-8048 Québec inc. pour la location d'espaces de stationnement dans le secteur Lévis et financement »**



Réf. : [DEV-2013-094](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

Sous réserve de l'autorisation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, de conclure le bail d'une durée de 25 ans à intervenir avec 9131-8048 Québec inc. concernant la location de 80 cases de stationnement pour des fins publiques dans le secteur Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2013-094 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer ce bail.

De modifier la résolution CV-2012-11-27 « Bail à intervenir avec 9131-8048 Québec inc. pour la location d'espaces de stationnement dans le secteur Lévis et financement » par la suppression du deuxième alinéa.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-04-02**

##### **Choix du récipiendaire du prix Ville de Lévis dans le cadre du concours Les Pléiades – Prix d'excellence**

Réf. : [DEV-2013-120](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De confirmer le choix du récipiendaire du *Prix Ville de Lévis* dans le cadre du concours *Les Pléiades – Prix d'excellence 2013* de la Chambre de commerce de Lévis suivant la recommandation formulée à l'alternative 1 de la fiche de prise de décision DEV-2013-120.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-04-03**

##### **Crédits additionnels pour la vente de lots (secteur Saint-Nicolas)**

Réf. : [DEV-2013-115](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'augmenter le budget 2013 du poste de dépenses 02-410-29-521 d'un montant maximal de 158 200 \$ considérant les revenus à être versés selon l'offre d'achat à intervenir pour la vente de lots à intervenir à l'égard des lots 4 711 895, 4 711 896, 4 711 897, 1 961 893, 1 961 892 du cadastre du Québec, de même qu'une partie du lot 2 244 752 de ce cadastre (secteur Saint-Nicolas).

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-04-04**

##### **Avis de motion du Règlement RV-2013-12-44 modifiant le Règlement**

**RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H2149, rue du Bel-Air)**

Réf. : [URBA-2013-013](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-44 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet :

- ✓ de créer la zone H2149 à même la zone C2118 qui est supprimée et à même une partie des zones H2117 et C2513;
- ✓ d'autoriser dans la zone H2149 les habitations multifamiliales isolées ayant un minimum de 12 logements et les habitations collectives ayant un minimum de 12 chambres ou logements;
- ✓ d'établir des normes pour la hauteur et les marges de recul avant, latérales et arrière pour les bâtiments principaux autorisés dans cette zone;
- ✓ de prévoir les matériaux autorisés comme revêtement extérieur pour les bâtiments principaux autorisés dans cette zone.

**CV-2013-04-05**

**Avis de motion du Règlement RV-2011-11-27 sur la construction**

Réf. : [URBA-2013-048](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction.

Ce règlement a pour objet d'édicter des normes de construction à l'égard de certains bâtiments sur le territoire de la Ville et de remplacer les règlements des ex-villes portant sur le même objet.

**CV-2013-04-06**

**Avis de motion du Règlement RV-2013-12-45 modifiant le Règlement RV-2012-12-18 sur la tarification pour les services et les activités offerts par la Direction de la vie communautaire**

Réf. : [DVC-2013-007-R-2](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-45 modifiant le Règlement RV-2012-12-18 sur la tarification pour les services et les activités offerts par la Direction de la vie communautaire.

Ce règlement a pour objet de modifier la tarification applicable pour la carte de membre tennis et de modifier les périodes pour la location d'équipement au Centre de plein air.

**CV-2013-04-07**

**Adoption du Projet de règlement RV-2013-12-44 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H2149, rue du Bel-Air)**

Réf. : [URBA-2013-013](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Projet de règlement RV-2013-12-44 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2013-013.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-04-08**

**Adoption du Projet de Règlement RV-2011-11-27 sur la construction**

Réf. : [URBA-2013-048](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'adopter le projet de règlement RV-2011-11-27 sur la construction, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2013-048.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-04-09**

**Adoption du Règlement RV-2013-12-40 modifiant le Règlement RV-2011-10-69 décrétant des travaux de vidange de boues à la station d'épuration du secteur Lévis ainsi qu'un emprunt**

Réf. : [ENV-TE-2013-006](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2013-12-40 modifiant le Règlement RV-2011-10-69 décrétant des travaux de vidange de boues à la station d'épuration du secteur Lévis ainsi qu'un emprunt a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'étendre le secteur où des travaux de vidange de boues peuvent être effectués sur le territoire de la ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2013-12-40 modifiant le Règlement RV-2011-10-69 décrétant des travaux de vidange de boues à la station d'épuration du secteur Lévis ainsi qu'un emprunt.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-04-10****Adoption du Règlement RV-2013-12-41 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement**Réf. : [INF-GEN-2013-039](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2013-12-41 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur une partie de la rue Saint-Joseph, dans le secteur Lévis ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'adopter le Règlement RV-2013-12-41 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2013-04-11****Adoption du Règlement RV-2013-12-42 modifiant le Règlement numéro 97-946 concernant les limites au stationnement et à la vitesse, la localisation des signaux relatifs à ces sujets et remplaçant le Règlement V93-747 et ses amendements de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome**Réf. : [INF-GEN-2013-039](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2013-12-42 modifiant le numéro 97-946 concernant les limites au stationnement et à la vitesse, la localisation des signaux relatifs à ces sujets et remplaçant le Règlement V93-747 et ses amendements de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de diminuer la vitesse à 30 kilomètres à l'heure sur une partie de la rue Saint-Louis dans le secteur Saint-Jean-Chrysostome ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2013-12-42 modifiant le numéro 97-946 concernant les limites au stationnement et à la vitesse, la localisation des signaux relatifs à ces sujets et remplaçant le Règlement V93-747 et ses amendements de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-04-12**

**Modification de la résolution CV-2012-07-31 « Entente de collaboration à intervenir avec le ministre des Transports du Québec concernant la construction du lien G (prolongement de la rue de la Concorde, secteur Saint-Romuald) et le réaménagement des bretelles de la sortie 314 de l'autoroute Jean-Lesage Ouest (secteur Saint-Romuald) »**

Réf. : [INF-GEN-2013-043](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin  
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

De modifier la résolution CV-2012-07-31 « Entente de collaboration à intervenir avec le ministre des Transports du Québec concernant la construction du lien G (prolongement de la rue de la Concorde, secteur Saint-Romuald) et le réaménagement des bretelles de la sortie 314 de l'autoroute Jean-Lesage Ouest (secteur Saint-Romuald) » par le remplacement du premier aliéna par le suivant :

« De conclure l'entente de collaboration à intervenir avec le ministre des Transports du Québec concernant la construction du lien G (prolongement de la rue de la Concorde, secteur Saint-Romuald) et le réaménagement des bretelles de la sortie 314 de l'autoroute Jean-Lesage Ouest (secteur Saint-Romuald) telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INF-GEN-2013-043 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette entente. »

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-04-13**

**Modification de la résolution CV-2012-10-90 « Promesses de vente du lot 2 284 935 du cadastre du Québec (secteur Saint-Rédempteur) »**

Réf. : [DEV-2013-130](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De modifier la résolution CV-2012-10-90 « Promesses de vente du lot 2 284 935 du cadastre du Québec (secteur Saint-Rédempteur) » par le remplacement des mots « DEV-2012-285-R-1 » par les mots « DEV-2013-130 » et de renoncer au délai échu à la clause 3.1 prévue aux promesses de vente annexées à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-04-14**

**Avis de motion d'un règlement sur la création d'une réserve pour l'affectation du montant à pourvoir dans le futur – Mesure d'allègement crise financière 2008**

Réf. : [FSA-TRE-2013-015](#)

Le membre du conseil de la Ville Anne Ladouceur donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance un règlement sur la création d'une réserve pour l'affectation du montant à pourvoir dans le futur – Mesure d'allègement crise financière 2008.

Ce règlement a pour objet de créer une réserve financière pour le financement de l'amortissement des pertes des régimes de retraite relatives à la crise financière de 2008 déterminées lors de l'établissement du coût des avantages sociaux futurs.

#### **CV-2013-04-15**

##### **Affectation de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté à certaines réserves financières**

Réf. : [FSA-2013-016](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'augmenter les réserves financières suivantes à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté :

- ✓ la réserve financière pour assumer les dépenses pour l'autoassurance d'un montant de 600 000 \$;
- ✓ la réserve financière pour assumer les dépenses pour les franchises aux contrats d'assurance d'un montant de 200 000 \$;
- ✓ la réserve financière pour assumer les dépenses pour les assignations temporaires d'un montant de 500 000 \$;
- ✓ la réserve financière pour assumer les dépenses relatives aux cours d'eau d'un montant de 200 000 \$.

Adoptée à l'unanimité

#### **CV-2013-04-16**

##### **Avis de motion d'un règlement sur l'augmentation du fonds de roulement**

Réf. : [FSA-2013-016](#)

Le membre du conseil de la Ville Anne Ladouceur donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance un règlement sur l'augmentation du fonds de roulement.

Ce règlement a pour objet d'augmenter le fonds de roulement de 2 000 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

#### **CV-2013-04-17**

##### **Période d'intervention des membres du conseil**

Quelques membres du conseil prennent la parole.

---

**CV-2013-04-18****Félicitations au Club optimiste Lévis St-Jean**

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Club optimiste Lévis St-Jean pour la tenue du concours Opti-génie 2013 qui a eu lieu le 28 avril 2013 ainsi que l'école Taniata pour avoir remportée la deuxième position.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-04-19****Condoléances aux membres de la famille de Marc Simoneau**

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne  
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances des membres du conseil de la Ville à tous les membres de la famille de Marc Simoneau à la suite de son décès.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-04-20****Période de questions**

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

---

**CV-2013-04-21****Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle  
Appuyé par la conseillère Anne Ladouceur

À 21 heures 35, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

---

Danielle Roy Marinelli, mairesse

Marlyne Turgeon, assistante-greffière

---